



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

12-03-2018

Une formation professionnelle pour une exploitation encore plus féroce

Le patronat et le gouvernement Hollande avaient déjà porté une attaque sérieuse en 2014 avec la réforme de la formation professionnelle. Mais l'objectif aujourd'hui du capital c'est d'aller beaucoup plus loin avec Macron.

Comme pour la casse du droit du travail, la protection sociale : santé - retraite - chômage - famille - logement, il s'agit de mieux servir les intérêts du capital pour réduire le « coût du travail ». La formation professionnelle n'échappe pas à cette offensive.

La Ministre du Travail Muriel Pénicaud, fut conseillère pour la formation de Martine Aubry, elle fut Directrice de la formation et des ressources humaines, chez Danone, puis chez Dassault, puis à nouveau chez Danone DRH, elle a été collaboratrice de F. Fillon 1er Ministre de Sarkozy, puis en 2014 avec F. Hollande. Elle est au service du capital.

Le gouvernement « fragilise encore le monde du travail en érigeant une individualisation totale des travailleurs, désormais seuls responsables de leur employabilité », a montré la CGT. Le passage du Compte personnel de formation (CPF) en euros et non plus en heures, fait « la part belle aux trop nombreux organismes de formations, qui ont les

mains libres pour marchandiser la formation » constate la centrale syndicale. La CFDT a regretté un manque de « concertation ». Pour Michel Beaugas (FO), « les libéraux ont gagné ». La CPME a, elle, agité le risque d'une « usine à gaz » quand le Syndicat des indépendants (SDI) a qualifié le projet de « big flop ». Le MEDEF parle « de nationalisation de la formation ».

Quel est le vrai problème de fond ?

1 La finalité est de renvoyer sur l'individu la responsabilité et la charge de sa formation, de l'acquisition et de la maintenance de ses compétences en finançant un minimum social basé sur la charité et renvoyer le reste à la charge des personnes.

Murielle Pénicaud dit qu'elle veut finaliser ce big bang de la formation professionnelle, avec cette fameuse prime annuelle de 500€ et 800€ sur le CPF (Compte personnel de formation) et que la collecte des cotisations sera transférée vers les URSSAF.

Seule serait transférée la collecte de la part légale de la contribution finançant les comptes personnels de formation soit: 13,55 milliards d'euros. On est bien loin des fameux 32 milliards que politiques et journalistes utilisent pour dénoncer le soi disant gaspillage de « l'argent de la formation ». Dans les 32 milliards sont compris à la fois les prestations de formation (13,55 milliards) mais également la formation interne réalisée dans les entreprises et la fonction publique et surtout les salaires et charges des stagiaires.

Une véritable manne va s'ouvrir aux organismes de formations, aujourd'hui, 44% du marché de la formation est empoché par 1% des organismes formateurs. Fin 2019, la formation sera aussi simple que l'achat d'une marchandise sur Internet. Connaître le solde de son CPF (Compte personnel de formation), les formations à proximité, l'avis de ceux qui les ont suivies, les débouchés, s'inscrire... tout cela sera accessible sur un smartphone. Et le fin du fin on pourra régler sa formation et l'application enverra un ordre de virement en fonction de son solde CPE à la Caisse des dépôts sans passer par la case des organismes paritaires... la ministre du Travail impose ainsi l'hyper individualisation du compte formation.

2 Mais pour comprendre la loi en préparation il faut revenir aux ordonnances Macron sur le droit du travail, elle viendra finaliser les articles qui en font références :

* En cas du refus d'un salarié de la modification de son contrat de travail résultant de l'application d'un accord d'entreprise, ce dernier « pourra » être licencié pour cause réelle et sérieuse. Alors, « l'employeur abonde le compte personnel de formation du salarié dans des conditions et modalités définies par décret ». * La rupture du contrat de travail: l'employeur pourra, à la demande du salarié ou à son initiative, préciser le contenu de la lettre de licenciement.

* Le plan de départ volontaire doit déterminer les « mesures visant à faciliter le reclassement externe des salariés sur des emplois équivalents, telles les actions de formation, de validation des acquis de l'expérience »...

Ces extraits des ordonnances Macron permettent comme ils disent: de sécuriser la rupture du contrat de travail. En trois mots : vous êtes virés !

Le projet de loi du gouvernement Macron pour la formation professionnelle repose sur une logique : supprimer toute responsabilité sociale des patrons en matière de formation de leurs salariés, de maintenance de leur niveau de compétence et en renvoyer la charge sur l'individu.

Le système capitaliste a besoin de la division des travailleurs, de l'association capital-travail, du « dialogue social » avec des « partenaires syndicaux » dont la CFDT est le fer de lance, pour avancer ses objectifs

L'exemple de PSA est significatif dans la mise en œuvre de ces ordonnances, le constructeur dit vouloir poursuivre : "sa politique de départs volontaires en concertation avec les syndicats". En 2018, PSA vise 1.300 ruptures conventionnelles collectives, 900 congés seniors, 2.000 emplois jeunes (comprendre apprentis) et 1.300 embauches en CDI (CDI, sauce Macron, a pour spécificité de pouvoir être rompu par l'employeur lorsque la mission pour laquelle le salarié a été recruté est réalisée, comme la conception ou la sortie d'un nouveau modèle de voitures. « Nous voulons aussi permettre plus de 1.000 reconversions en interne pour renforcer l'employabilité des salariés », précise Xavier Chéreau le DRH de PSA. Il poursuit : « nous voulons encore franchir un cap supplémentaire ... Notre ambition aujourd'hui est d'anticiper les changements et de rester maître de notre destin».

Les salariés seront des kleenex jetables et comme les téléphones, "reconditionnés" à pôle emploi avec une formation qu'ils se paieront.

Contre cette exploitation capitaliste de plus en plus féroce, il faut organiser la lutte tous ensemble, de plus en plus fort pour les faire reculer. Le capital avec le pouvoir à son service veut aller toujours plus loin et vite, pour l'augmentation de ses profits, se placer dans la concurrence capitaliste mondiale. Face à cela, une seule recette: la lutte des travailleurs, du peuple, il n'en existe pas d'autre. C'est la lutte de classe.

Notre Parti met toutes ses forces dans cette bataille de classe et appelle également à la lutte politique, car tant que le capitalisme existera et dominera la société, il exploitera, il organisera la régression sociale. Il ne disparaîtra pas de lui-même. Il faut lutter pour le faire reculer jusqu'à l'abattre pour qu'il y ait un changement radical de société.